

ANNONCES:

La ligne ou son espace :
Valais 20 cent. - Suisse 25 cent.
Etranger 30 cent.

Réclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour une annonce: 1 fr.

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement
par la Société Publi-
citaire S. A., St-Maurice,
Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au
Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 14.20 6.— 3.50

Etranger: **Port en sus**

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11c 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**Nouveaux faits connus
Vendredi à midi**

La Conférence interalliée de San-Remo s'ouvrira mardi. Toutes les nations de l'Entente y participeront. Outre la question de l'Adriatique et la question turque, la Conférence réglera d'importants problèmes économiques.

La situation reste incertaine en Allemagne. Il y a de l'effervescence dans les troupes gouvernementales et dans la Reichswehr.

La Gloire en plaques

Nous consultons, hier, l'Annuaire des Abonnés au téléphone, pour y chercher une de ces adresses dont le nom est certainement dans le cœur, mais dont le numéro est régulièrement hors de la tête, et nous fîmes quelque peu surpris du nombre exagéré des rues que nos villes suisses consacrent à la mémoire des hommes.

Le mort saisit le vif, dit un axiome de droit. Il le saisit même si bien que celui-ci a toutes les peines du monde à se dégager. Et il ne se contente pas de le saisir : il l'encombre.

Aussi, tous les noms qui ont un cachet d'ancienneté et, parfois aussi, une signification, disparaissent-ils, non pas comme par enchantement, mais bien plutôt comme par désenchantement, des rues et des places en faveur de noms de grands hommes, que souvent, personne n'a connu de son vivant et ne connaît pas davantage après son décès.

Car, chose curieuse, ce sont presque toujours les plus ignorés du public que leurs amis et connaissances tiennent à faire passer à la postérité du... *Bottin* et des *Annuaire*s.

Le Cardinal Mermillod, l'admirable orateur et le grand prince de l'Eglise n'a son nom au commencement d'aucune rue, mais des groupes de littérateurs, de musiciens et de poètes réclament des plaques pour des célébrités que vous ignorez et que nous ignorons également.

Le Valais n'ayant pas de villes importantes a échappé à cette rage de glorifications posthumes inconsidérées, mais il a élevé sur la Place de la Pianta à Sion une Catherine grotesque qui eût pu être avantageusement remplacée par une statue de Schinner, dont nous attendons l'histoire, entre parenthèses, à peu près comme sœur Anne, sans jamais la voir venir.

Il est vrai que, même mort, l'illustre diplomate et guerrier ne tiendrait pas beaucoup, pensons-nous, à voisiner avec les Lilliputiens actuels.

Un de nos amis nous racontait, un jour, que, dans une ville de la Suisse romande, les Autorités communales avaient reçu une pétition réclamant un nom de place ou de rue pour un personnage qui aurait, paraît-il, favorisé l'industrie de la pêche à la ligne sur les bords du lac.

Si les pêcheurs de percettes et de féra devaient être immortalisés, il n'y aurait aucune raison pour que les chasseurs de perdrix, de lièvres et de chevreuils ne le soient pas à leur tour.

Une telle profusion d'illustrations banales finit par enlever toute valeur aux hommes dont les noms sont vraiment dignes de se perpétuer dans les mémoires des générations successives.

Marquis de Rambuteau, j'aime ces labyrinthes Dont la main paternelle a semé nos trottoirs; Leur front lumineux porte, au sein des brouillards noirs, Les noms des Bodegas et des Eucalypsinthes; Leurs noms sont diaprés du faite jusqu'aux plinthes, D'avis offerts gratis à d'amers désespoirs...

La proportion juste et la stricte observation des valeurs, là est tout le secret de la glorification comme de l'architecture.

Malheureusement, ce n'est pas la qualité qui distingue notre époque.

Aucune psychologie, mais une exaspération de sentiments et d'idées telle que tous les personnages sont haletants, fiévreux, que toutes les politiques ont l'écume aux lèvres, que tous les arts ont des grimaces qui torturent les traits et des intonations tragiques qui font rire, que c'est trop bas ou trop haut.

Certes, nous ne méconnaissons pas la richesse d'hommes, de découvertes, d'inventions, d'arts et de générosités dont notre siècle est plein, mais nous ne pouvons comprendre cette admiration exagérée que provoque la médiocrité dans un certain monde, si ce n'est en tenant compte du snobisme servile du troupeau de Panurge ou en analysant cette terrible maladie d'où naissent les détraqués, les hystériques, les nymphomanes, et qui a eu son origine dans le néo-grec municois.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La réception de l'ambassadeur de France. — Le nouvel ambassadeur de France, M. Allizé, a présenté ce matin ses lettres de créance au Conseil fédéral avec le cérémonial usité pour les ambassadeurs. M. Allizé, qui était accompagné des conseillers et secrétaires de l'ambassade, a été reçu par le Conseil fédéral « in corpore », à l'exception de M. Scheurer, qui est en congé de santé. Des paroles très cordiales ont été échangées entre l'ambassadeur et le président de la Confédération. L'ambassadeur a transmis au Conseil fédéral les vœux spéciaux de M. Paul Deschanel.

Suivant le cérémonial diplomatique, les ambassadeurs sont reçus par le Conseil fédéral en corps, les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires par le président de la Confédération et le vice-président du Conseil fédéral, les ministres-résidents et chargés d'affaires par le chef du Département politique.

Les bourses d'études italiennes et l'enseignement supérieur au Tessin. — La réponse de M. le conseiller d'Etat Maggini à l'interpellation de M. Bossi sur l'offre du gouvernement italien de cinq bourses d'étude pour des jeunes Tessinois qui désirent suivre les cours des universités italiennes a été très réservée et prudente. Comme on le sait, l'offre date déjà de plusieurs mois. Toutefois, le gouvernement tessinois ne sait pas encore quelle sera sa réponse à l'Italie, car on ignore l'attitude qu'adopteront à cet égard les autorités fédérales, qui ont été consultées. Le gouvernement tessinois sait de source officielle qu'en Italie on étudie une modification de l'offre de telle manière que le Tessin puisse l'accepter sans que d'une manière quelconque les bonnes relations entre l'Italie et la Suisse en soient menacées.

M. Bossi s'est déclaré satisfait de cette réponse.

La modification de l'offre italienne dont a parlé M. Maggini consisterait dans l'institution d'une chaire de droit suisse dans une université italienne.

Les journaux tessinois s'intéressent aussi à la création possible d'une école supérieure dans le Tessin comprenant deux facultés, lettres et droit. La difficulté financière pourrait être facilement vaincue si le canton et la ville de Lugano se décidaient à consacrer à ce projet le gros héritage (presque deux millions de francs) dont ils vont bénéficier. Une riche personne, Mlle Steger, qui n'avait pas de parents et qui n'a laissé au-

un testament, est décédée en effet il y a une année à Lugano. En effectuant cette somme au but en question, on résoudrait enfin et d'une manière très honorable la question de l'enseignement supérieur au Tessin, dont on parle depuis 1837.

Graffiti grecs. — M. Jules Baillet, ancien membre de la mission archéologique du Caire, a relevé plus de 2000 graffiti grecs dans les tombeaux des rois de Thèbes en Egypte. En général, ce sont des noms d'inconnus, mais ils renseignent sur l'histoire de ces tombeaux eux-mêmes et du tourisme en Egypte à l'époque gréco-romaine. Ils prouvent aussi que la profanation et la dégradation de ces tombeaux sont antérieures à cette époque. Bon nombre de ces noms apparaissent pour la première fois, d'autres sont instructifs, et quelques-uns prêtent à identification avec des personnages plus ou moins illustres.

Ce qu'il y a de plus précieux dans la dote d'une jeune fille. — J.-J. Rousseau reçut un jour la visite d'un jeune homme qui lui annonçant son prochain mariage, voulut lui énumérer les avantages que lui apportait cette jeune fille et les qualités qu'elle possédait.

Rousseau prit une plume et du papier. Puis le jeune homme dit :
— Ma fiancée est très riche.
Rousseau écrivit un zéro.
— Elle est très belle.
Rousseau ajouta un zéro.
— Elle est noble.
Encore un zéro.
— Elle est bonne et très douce.
— Ah! ah! fit Jean-Jacques, qui, cette fois, plaça le chiffre 1 devant tous les zéros.

Les distractions de Lloyd Georges. — M. Lloyd Georges n'est pas seulement doué d'un caractère impulsif et primesautier, il est aussi très distrait.

Il habite, l'été, une maison de campagne située à soixante kilomètres de Londres, et entre tous les soirs en automobile.

Or, un jour de l'année dernière, il dut faire arrêter sa voiture en rase campagne : Et la garde qui veille aux barrières du Louvre N'en défend pas les rois!

Puis, un chemin de traverse étant devant lui, il le suivit machinalement, oubliant l'auteur qui l'attendait. Cependant, le chauffeur, après un laps de temps normal, crut que son maître était remonté et poursuivit sa route à la quatrième vitesse.

Quand le Premier anglais sortit de son rêve, il se vit, dans la nuit, au milieu des champs, et il dut parcourir à pied trente kilomètres pour regagner son logis, car le chauffeur, non moins distrait que le maître, avait regagné son garage sans s'apercevoir que son voyageur n'était pas descendu.

Le fromage de Guillaume II. — La résidence qu'habite l'ex-kaiser serait, paraît-il, truquée comme un château d'Anne Radcliffe. On mande en effet de Hollande que certains habitants d'Amerongen affirment que le château ou villégiature Guillaume II depuis sa fuite est relié par un souterrain à une propriété voisine, située sur le territoire de Zullinstein. Cette villa appartient au frère du comte Bentink, propriétaire du château d'Amerongen.

On a doublé la garde chargée de surveiller les allées et venues de l'ex-kaiser. Mais a-t-on pensé au souterrain? Telle est la question assez imprévue que se posent les bonnes gens du pays.

Les humoristes ont représenté Guillaume II réfugié dans un fromage de Hollande. Ce fromage aurait des trous.

Victoire! — Bataille était un écrivain français de gentil esprit, qui avait envoyé un volume de lui à Hugo. Celui-ci, qui ne manquait jamais une occasion de se rendre populaire, répondit à l'auteur avec la pompe flagornerie qui lui était habituelle :
— Monsieur, votre ouvrage est un chef-d'œuvre; ce n'est pas Bataille qu'il faut signer, c'est Victoire!

On blagua Bataille qui trouva le poète ridicule et ridiculisant. Il lui écrivit à son tour :
« Illustre maître, je vous remercie, mais je vous ferai remarquer que ce n'est pas moi qu'on nomme Victoire, c'est ma cuisinière. »

Simple réflexion. — Confiance et amour, c'est là toute notre vie.

Curiosité. — Le monastère de Mafra, Portugal, a 800 pieds de long et 700 pieds de large; il possède 866 chambres et 5.200 fe-

nêtres. On prend huit heures à le visiter en entier.

Pensée. — Le bonheur peut seul distraire du plaisir. Théophile Gautier.

Chez les Catholiques neuchâtelais

Avec les partis politiques

Je suis un peu, depuis quelques années, l'habitué des réunions cantonales des catholiques neuchâtelais, et je vous prie de croire qu'il y a là chaque fois un spectacle fort intéressant et réconfortant.

Nos coreligionnaires de ce canton déploient une activité singulièrement féconde dans presque tous les domaines de la vie catholique. Je viens de le constater une fois de plus à la réunion cantonale des délégués de l'Association populaire catholique qui vient de se tenir au Landeron et à laquelle m'avait convié une très aimable invitation du Président cantonal.

Nous n'avons pas, sans doute, en Valais, un besoin identique des mêmes organisations, des mêmes œuvres, des mêmes armes pour défendre notre foi. Ne gagnerait-elle point cependant à être plus vivante, plus agissante, à l'instar de la leur?

Je glènerai quelques réflexions dans les souvenirs que m'a laissés cette journée; pour aujourd'hui, commençons par relever, — ce ne sera pas sans intérêt, — les relations des catholiques neuchâtelais avec la politique.

Le catholicisme en terre neuchâtelaise — à part les trois paroisses du Landeron, Cressier et Cerneux qui comptent ensemble guère plus de 15.000 âmes, — date du 19^{me} siècle seulement. Ils sont aujourd'hui 18.000 catholiques, ayant acquis non sans peine leur place au soleil, mieux que cela même, l'estime quasi générale, parfois la crainte, de leurs concitoyens protestants et de leurs adversaires.

Quand des catholiques vinrent s'établir dans certaines localités, il leur fallut presque de l'héroïsme pour surmonter l'hostilité sourde à laquelle ils se buttaient à cause de leurs convictions religieuses. Ceux qui n'étaient point assez fermes, apostasièrent, oh! pas de gaieté de cœur, mais par crainte, par un faux calcul, pour se mériter une bienveillance qui leur fut secourable dans les commencements. D'autres au contraire, et c'est l'honneur des jeunes églises qui se créent en pays mixte, savent conquérir par leur loyauté, leur honnêteté dans les affaires, l'estime des adversaires de leur foi. Et, grâce à eux, les catholiques ont pu acquérir une situation très respectée. Ainsi, Fontainemelon, dans le Val de Ruz, a actuellement pour président de commune un catholique, l'organiste de la paroisse. Et dans cette localité, le dernier recensement accusait 52 catholiques sur une population totale de 890 âmes. A Cernier, la proportion catholique est plus forte, 205 sur 1513, la commune s'est donné depuis longtemps pour vice-président, le président du conseil de paroisse catholique.

Au point de vue politique, les catholiques, jusqu'à ces dernières années, se répartissaient, suivant leurs sympathies personnelles, leurs relations de famille, leurs intérêts, dans les trois grands partis politiques neuchâtelais : radicaux, libéraux et socialistes. Ces derniers, jadis, au Locle, avaient fait place, dans leurs rangs, à deux ouvriers catholiques, qui entrèrent ainsi au Conseil Général. Et ces deux ouvriers obtinrent du parti socialiste qu'il présentât leur curé comme membre de la Commission scolaire, ce qui fut adopté. Mais les tendances toujours plus irréligieuses du socialisme, se faisant jour dans leur

organe *La Sentinelle*, amenèrent une organisation plus complète des ouvriers catholiques, groupés dans l'Union Romande des Travailleurs. Pour chaque élection, les ouvriers reçoivent maintenant le mot d'ordre de l'Union des Travailleurs. Au Locle, ils sont devenus ainsi une force avec qui l'on compte, et lors des dernières élections, les partis bourgeois faisaient dans leur liste une place à un ouvrier catholique, qui entra ainsi au Grand Conseil.

Par ailleurs, les catholiques gardent toute leur liberté et leur indépendance politique, et vous en trouvez aujourd'hui, soit parmi les libéraux, soit parmi les radicaux. Ce ne fut pas une mince curiosité pour le Valaisan que l'états de contempler les affiches des candidats dans la ville de Neuchâtel. La liste libérale avait parmi les premiers noms celui d'un catholique et le dernier des candidats radicaux n'était autre que le secrétaire-caissier cantonal de l'Association populaire catholique, dont un fils célébrait l'an dernier sa première messe et est maintenant vicaire à Genève.

L'avocat Gicot, député du Landeron, se rattache au parti libéral et est en même temps le promoteur des Retraites fermées pour les Messieurs, dans le canton.

Je puis donc dire, sans scandaliser aucun de mes lecteurs, que j'ai de mes meilleurs amis parmi des gens qui sont presque des piliers du parti radical. Actuellement, en pays neuchâtelais, la religion catholique est hors des discussions politiques, sauf chez les socialistes qui, eux, en veulent à toute religion, plus sans doute à la catholique parce qu'ils la sentent la force la plus puissante et la plus redoutable qui se puisse opposer à leurs théories et à leur organisation.

Il est encore des catholiques toutefois, qui ne voient dans les socialistes que des gens prenant la défense du pauvre ouvrier et se laissant fasciner par ce que peuvent présenter de généreux et de sensé nombre de leurs revendications. Aussi, voyais-je, dimanche dernier, au Congrès de l'Action sociale à Fribourg, M. l'abbé Savoy, remettre assez énergiquement en place un ouvrier de La Chaux-de-Fonds qui proposait tout simplement que le Congrès envoyât un blâme au Conseil fédéral, parce qu'il augmente la vie chère par l'élevation des droits de douane... Cela sentait par trop *La Sentinelle*.

Il y a trois ans, dans l'organe hebdomadaire des catholiques neuchâtelais, j'avais ironiquement rappelé M. Graber à un peu plus de respect à l'égard de la Providence. Je reçus d'une abonnée une bordée d'injures de 8 pages. Elle trouvait que des hommes qui prenaient comme ce chef socialiste la défense du pauvre peuple, il en fallait seulement davantage, tandis que de sales bourgeois comme celui qui prenait M. Graber à partie.....

Parmi ce monde ouvrier, l'Action sociale a féconde besogne à accomplir, et elle y réussit, lentement sans doute, mais le progrès est visible.

Aux dernières élections au Conseil National, les Travailleurs catholiques neuchâtelais avaient l'intention de se poser en parti et de porter un prêtre comme candidat. L'autorité diocésaine nantie de la chose, et ayant pris l'avis du clergé du canton crut le projet prématuré et pria les promoteurs d'y renoncer, ce qui fut fait sans hésitation.

Je ne serais pas surpris toutefois, que si un parti politique catholique se fonde en pays neuchâtelais, ce soit l'Union Romande qui lui serve de base. Ce jour-là, il est probable que se renouvellera ce que l'on a vu à Genève. Les autres partis se dresseront inévitablement, au commencement, contre le nouveau-venu; pour un temps, les questions confessionnelles reviendront à l'ordre du jour. Il sera malaisé aux catholiques

de demeurer dans des partis contre lesquels un parti catholique se sera fondé. La force des choses les fera rallier celui qui seul donnera satisfaction la plus complète aux revendications de leur conscience. Il est possible qu'en face des socialistes solidement organisés, les deux partis bourgeois en viennent à fusionner en un parti unique leurs troupes éparses — ce qui vient du reste de se voir au Locle l'automne dernier, où libéraux et radicaux ont formé « *Ordre et Liberté* » — et qu'entre les deux, les catholiques, minorité appréciable, seront pour un temps les arbitres de la situation. L'histoire recommence toujours.

C. BOVIER.

Les Evénements

La Conférence de San-Remo

La Situation

Tous les délégués des gouvernements alliés se dirigent à cette heure sur San-Remo où doit s'ouvrir une des plus importantes conférences diplomatiques qui se sont tenues depuis la fin de la guerre.

Il est certain qu'à San Remo M. Millerand, à propos des événements d'Allemagne, insistera pour obtenir les garanties vitales indispensables à la France et notamment du Reich, conformément au traité de paix. L'Angleterre a effectué dès l'armistice le désarmement de l'empire sur mer; elle doit aider la France à le désarmer sur terre.

Parmi les autres questions dont le Conseil suprême s'occupera, on indique la reprise des relations commerciales avec la Russie et la reconnaissance du gouvernement des soviets.

A ce propos on dit aujourd'hui à Londres que le projet formé par la Société des nations d'envoyer une mission en Russie, pour étudier sur place la situation économique et politique du pays, sera très probablement abandonné, le gouvernement de Lénine n'ayant pas répondu et le projet ayant été accueilli avec froideur aux Etats-Unis.

C'est M. Nitti qui présidera la conférence. Il sera accompagné de M. Luzzatti, qui a été chargé d'introduire le débat sur les changes et de présenter des propositions.

Dans les villes de la rive droite du Rhin, l'occupation franco-belge se poursuit sans incident. Mais elle va sans doute bientôt prendre fin. Suivant la *Gazette de Francfort*, en effet, si tout danger d'un nouveau mouvement de l'extrême-gauche n'est pas encore écarté, le travail a repris néanmoins dans toutes les fabriques du district industriel, et la production du charbon augmente d'une façon satisfaisante. Le gouvernement donnera sans doute l'ordre à la Reichswehr de se retirer. Le général Watter lui-même envisagerait pour ces jours prochains la fin des opérations militaires dans la Ruhr.

En Saxe, dans le Vogtland, la marche concentrique des troupes de la Reichswehr, combinée avec la concentration de nombreuses troupes bavaroises, avec de l'artillerie, à Kof et Chemnitz, paraît être couronnée de succès. Le règne de Hoelz, le « président du Vogtland », aurait pris fin.

En Irlande, le gouvernement s'est résolu à faire des concessions en ce qui concerne les sinn feiners détenus. Plusieurs de ceux qui étaient internés par mesure préventive et qui n'ont subi aucune condamnation antérieure ont été soumis au régime de faveur réclamé par les grévistes. Un grand nombre de condamnés ont été relâchés. Il est donc probable que la grève de protestation va prendre fin. Il est à noter que la province d'Ulster a complètement ignoré l'agitation; plusieurs trade-unions de Grande-Bretagne ont désapprouvé aussi le mouvement.

Nouvelles Etrangères

La grève ouvrière et la grève de la faim en Irlande

La grève est à peu près complète dans les comtés irlandais de Munster, Leinster et Connaught.

Les principaux points stratégiques de Dublin ont été occupés par des soldats

armés de mitrailleuses et par des automobiles blindées, tandis que trois tanks, avec des troupes d'infanterie, ont été placés à l'entrée des prisons.

La grève est très intense dans les villes du sud et dans les provinces orientales. Dans les provinces du nord, en revanche, elle n'a pas eu d'effet; tout se passe normalement. Dans quelques villes il y a eu des manifestations promptement dissoutes par les troupes, lesquelles ont aussi barré les routes avec des réseaux de fil de fer barbelé.

A la Chambre des communes, M. Bonar Law a répété ses déclarations précédentes, savoir que le gouvernement regrette de voir les détenus se suicider en s'abstenant volontairement de manger, mais qu'il est décidé à ne pas intervenir et à ne pas commettre d'actes de pitié qui pourraient être interprétés comme des actes de faiblesse. M. Bonar Law a aussi nié que les prisonniers politiques fussent traités comme des criminels communs.

Les députés du *Labour party*, qui ont pris la parole après le chancelier de l'échiquier, ont énergiquement condamné la politique du gouvernement en Irlande en soutenant le droit des sinn feiners à n'être pas traités comme de vulgaires criminels et à n'être pas maintenus en prison en raison de leurs opinions politiques et sans des chefs d'accusation définis à leur charge. Ils ont fait aussi allusion à la possibilité que le parti du travail proclame une grève nationale de protestation dans toute la Grande-Bretagne si le gouvernement ne modifie pas son attitude.

Un attentat en Allemagne.

La *Schlessische Zeitung* annonce que l'auteur de l'attentat commis sur le chef de la gare des marchandises Planey, à Oppeln, est un chasseur alpin français, Jules Pastein. Il vient d'être arrêté. Comme motif de son acte, il a déclaré avoir agi par vengeance, ses parents ayant été tués en France par les Allemands.

La *Schlessische Volkszeitung* dit que la classe ouvrière a, dans une assemblée tenue mercredi, formulé les exigences suivantes:

A la suite du meurtre du chef de la gare des marchandises Planey, la somme de 100.000 marks en or devra être payée comme indemnité. Aucun soldat français ne devra être porteur d'armes. Les autorités militaires françaises devront prendre les mesures nécessaires afin que les troupes respectent les lois de l'humanité à l'égard de la population. L'auteur du meurtre devra être puni. En cas de non acceptation de ces exigences, la classe ouvrière organisera éventuellement la grève générale.

A l'issue de l'assemblée, des rencontres sanglantes ont eu lieu entre les ouvriers et les soldats français.

Nouvelles Suisses

Le meurtre de Lucens

En novembre dernier, à Lucens, le nommé Gustave Bize, 46 ans, marié, ouvrier pierriste, tuait d'un coup de couteau au cou son camarade Victor Morard. Le meurtrier et la victime étaient deux amis. Ils avaient passé la journée ensemble à ramasser des poires et du bois. Le soir, après avoir visité de nombreux autres cafés, ils se rendirent à l'auberge de la Belle-Maison, où une discussion s'éleva entre eux. On essaya en vain de les calmer: ils sortirent de l'établissement pour vider leur querelle et c'est dans la rue que Bize frappa son camarade qui expira quelques minutes plus tard.

Les débats de cette affaire se sont ouverts hier jeudi devant le Tribunal du district de Moudon. M. Boven soutient l'accusation. Bize est défendu par M. P. Gojay, député à Lausanne.

EVASION

Trois détenus se sont évadés du pénitencier de Liestal. L'un d'eux, préposé au service de propreté, réussit à s'emparer d'un trousseau de clés et ouvrit les portes aux deux autres. Le seul gardien qui se trouvait présent fut battu comme plâtre, ligotté et enfermé dans une cellule. Un détenu occupé au bureau de l'établissement subit le même sort que ce dernier. Le directeur du

pénitencier, qui rentrait en ce moment, trouva sur la porte les trois fuyards qui le rossèrent copieusement. Deux des évadés ont été repris aux environs de Bâle. Le troisième court encore.

Poignée de petits faits

— La feuille d'annonces « *Coiffeur-Offen-Zeitung* », paraissant à Baden-Baden (Allemagne) invite les producteurs suisses à faire de la réclame dans un numéro spécial qu'elle publiera à l'occasion de la Foire d'échantillons « internationale » de Bâle, où il sera exposé et distribué. La dite feuille a l'impudence de vouloir se faire passer pour l'organe « suisse » le plus répandu.

— Le contremaitre Rudolf Kern, de Bülach, accusé du meurtre de sa femme, a été arrêté à Zurich III. Kern a fait des aveux. L'acte aurait été provoqué par des brouilleries de ménage. La femme était déjà enterrée quand de nombreuses taches de sang dans la maison qu'elle habitait donnèrent l'éveil et provoquèrent une enquête.

— L'« *Avanti* » publie une dépêche selon laquelle d'Annunzio aurait l'intention de proclamer la République communiste des soviets à Fiume, pour l'étendre ensuite à la Vénétie julienne.

— Le conducteur de locomotive Hilfiker est tombé dans le canal de la fabrique Frelehoux-Comte, à Courtetelle, Berne, et s'est noyé.

— Le gouvernement fribourgeois a décidé le marquage des animaux qui ont été atteints de la fièvre aphteuse. Des mesures de précaution spéciales seront prises en vue de l'alpage.

— Un incendie a détruit une fabrique de poupées, située à Bagnolet, près de Paris, et qui occupe 250 ouvriers. Le feu a atteint une fabrique de produits pharmaceutiques. Un pan de mur, en s'écroulant, a tué un sergent, un sous-lieutenant de pompiers et un agent de police et a blessé un sous-lieutenant de pompiers. Le préfet de police est sur les lieux.

— Le Sénat belge a voté, par 133 voix et deux abstentions, le projet de loi électorale communale, accordant le droit de vote aux femmes.

— Au cours de son passage à Genève où il eut à siéger avec la commission du Conseil des Etats à l'occasion du renouvellement de l'impôt fédéral de guerre, M. le conseiller aux Etats Usteri eut la désagréable surprise de constater à la gare la disparition de sa malle. Cette malle renfermait des effets d'habillement d'une valeur totale de 500 francs. Malgré toutes les recherches, le colis n'a pas été retrouvé.

— Dimanche aura lieu la votation cantonale fribourgeoise sur la revision constitutionnelle tendant à l'introduction du droit définitif du referendum législatif de l'élection du Conseil d'Etat par le peuple et de certaines incompatibilités. Conservateurs et radicaux sont d'accord pour recommander tous les points de la revision.

— L'Office central des étrangers a décidé d'interdire l'entrée sur territoire suisse à M. John de Kay, qui habitait précédemment à Lucerne.

— Il a été souscrit seulement 5 millions de francs à l'emprunt de 12 millions de francs émis par le canton de Soleure.

Nouvelles Locales

Aux membres honoraires de la Société des Etudiants suisses

La fête annuelle de la Vallensis aura lieu à Viège le jeudi 22 avril 1920. C'est la présence des membres honoraires qui doit en assurer le succès et être un exemple et un encouragement pour notre jeunesse estudiantine.

Rapportez-vous, chers collègues, au temps où vous arboriez vous-même la casquette rouge au liseré blanc et vert. Vous vous promettiez alors d'être des fidèles des manifestations de la société; vous étiez certains d'entretenir en vous malgré le souci des affaires et la marche des années, la flamme de l'enthousiasme; peut-être même maugrériez-vous, sans y mettre toujours le respect nécessaire, contre les anciens qui se désintéressaient de vos ardentes aspirations et ne les guidaient pas de leurs conseils. Allez-vous, à votre tour, encourir les reproches que vous formuliez alors? Contribuerez-vous par votre absence à causer une de ces déceptions qu'éprouvent nos actifs quand, fiers à l'avance du concours des membres honoraires, ils constatent soudain avec déception combien les rangs de ceux-ci sont clairsemés.

Non. Vous viendrez à Viège, pour prouver votre attachement à la société, pour stimuler et récompenser la foi des jeunes, pour vous retremper vous-mêmes dans les vieilles amitiés, pour vous serrer autour du drapeau, que nous devons aimer d'autant plus que les temps sont troublés et que nous aurons peut-être à soutenir des assauts comme nous n'en avions encore point connus.

C'est donc avec confiance que nous vous adressons cet appel au nom de la Société à laquelle vous avez donné vos premiers amours et que nous vous attendons nombreux à Viège, le 22 avril.

Le Comité de la Vallensis.

Voici le programme de la fête:

- 8 h. 45: arrivée de la Brigensis. — Visite des installations de la fabrique de la Lonza;
 - 10 h.: Rassemblement à la gare;
 - 10 h. 15: Arrivée de la Rondonia et de l'Agauinia;
 - 10 h. 20: Cortège;
 - 10 h. ½: Messe basse avec allocution;
 - 11 h. ½: Séance à la maison d'école.
- Conférence de M. le député Joseph Escher, sur la Suisse et la Société des Nations.
- 12 h. 45: Départ pour le local de fête;
 - 1 heure: Banquet;
 - 3 h. ½: Commerce;
 - 5 h. 13: Départ du train pour Sion et St-Maurice;
 - 7 h. 45: Départ du train pour Brigue.

VARIÉTÉS

Où étaient les bêtes des Contheysans et des Saviésans en 1217?

Les socialistes réclament *per fas et nefas*, par les voies permises et les non permises, les biens en commun. On a beau leur dire que la loi naturelle et la loi divine protègent la propriété individuelle. Ils crient plus haut: Nous n'en voulons rien! C'est du moyen-âge!

Et ils ignorent, ces propagateurs de la révolution, que le moyen-âge, en protégeant la propriété individuelle, a su admirablement développer la propriété en commun. C'est sur cette double base que, depuis le moyen-âge, ont été exploités en Valais, les montagnes, les *bisses* admirables qui répandent la fertilité sur nos coteaux, et d'autres étendues de terrain dans la plaine et sur le flanc des Alpes où paissaient vaches et chevaux, chèvres et moutons.

Un passage des *Statuts* arrêtés par l'évêque Landry, le Chapitre et le Vidonde de Sion, en 1217, nous fournit d'intéressants renseignements sur les biens *communs* où paissaient les troupeaux des hommes de l'Evêque, de Savièse et de Conthey.

Le voici:

« Condition et droits des biens communs entre l'Evêque de Sion, la commune de Savièse et les hommes de Sion et de Conthey. »

Voici les biens qui sont communs entre les hommes, tant de l'Evêque et de la commune de Savièse que des hommes de Conthey: Toutes les îles et tous les pâturages, de la Morge aux confins des hommes d'Ardon et de Chamason, sur l'une et l'autre rive du Rhône. »

Le Rhône non digué formait des méandres à travers la plaine. Un parchemin des archives de l'Abbaye de St-Maurice, touchant son hôpital de Plan-Conthey, indique comme confins d'une vigne située sur la base de la colline de Château-neuf: ... « au midi, le Rhône. » « Les Contheysans ne pourront faire de coupes de bois dans leurs îles avant de l'avoir fait publier dans l'église de St-Germain, à Savièse. Les amendes sur ce territoire appartiennent à l'Evêque. »

De même, l'île Ryant est un bien commun entre les hommes de Sion, de Conthey et de Savièse. Les amendes sont à l'Evêque.

De même les hommes de l'Evêque et les hommes de Savièse ont l'usage annuel jusqu'au sommet de la *Combe de Dorbons*, et les hommes d'Arbaz peuvent, pendant un mois en automne, faire paître leurs chèvres au lieu appelé *Sauteraz*, et à la partie supérieure jusqu'à l'endroit appelé *Balma du jour*.

De même, toutes les terres qui s'étendent de l'eau de *Rogne*, selon son cours jusqu'à la Morge, et la Combe de dessus jusqu'à *Trentapas*, sont du fief de l'église de Ste-Marie de Sion (Cathédrale). Les hommes de Conthey peu-

vent cependant user des bois et des pâturages.

Les amendes appartiennent à l'Evêque.

Depuis l'eau noire en haut et depuis *Trentapas* jusqu'au sommet du Col jusqu'à la pierre de *Deneyt* qui se trouve en dessous du lieu appelé *Pascortum* de l'église de Ste-Marie de Sion...

Si les hommes de *Magniot* veulent barrer la Lizerne, de la vieille route qui conduit à Ardon, à la montagne, ils pourront user seul de ce terrain. Le terrain limité par le cours de la Lizerne qui va de cette route au Rhône, est le bien commun des hommes de Conthey et de Savièse, qu'ils appartiennent au comte de Savoie ou à l'Evêque de Sion. »

Chanoine P. BOURBAN.

Arrestation d'un meurtrier

On nous écrit:

On a arrêté à Monthey un chauffeur, italien d'origine, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne de son capitaine, puis un autre sur la personne d'un douanier à la frontière italienne. Il vivait, ici, sous un nom et des papiers d'emprunt. Il a fallu la force et toutes sortes de précautions pour arriver à l'arrêter. Il va être extradé sous peu. L'accusé a habité St-Maurice pendant quelques mois.

5^e fête concours-cantonale de chant des 29 et 30 mai 1920 à Monthey

Le Comité central de la Fédération des Sociétés de chant du Valais a choisi les chœurs qui seront imposés aux chanteurs pour les concours d'exécution du 30 mai 1920.

Ce choix particulièrement heureux, s'est porté sur les œuvres de deux poètes valaisans les plus appréciés: Henri Bioley, ancien conseiller d'Etat, et Louis de Courten. La musique de ces deux morceaux a été composée avec beaucoup de sentiment par G. Zimmermann. M. V. Werlen s'est chargé de l'adaptation allemande des textes français.

La Première division exécutera le chant d'Henri Bioley « *Amour de la Patrie* », dont nous donnons ici les paroles malheureusement trop peu connues dans notre canton.

O Suisse, pays des mœurs austères
J'aime tes monts aux pics neigeux,
J'aime tes horizons sévères,
J'aime tes enfants courageux,
J'aime tes cascades d'écume,
Ton air pur, tes rians vallons,
Tes noirs chalets au toit qui fume,
Tes troupeaux et leurs carillons.

J'aime le soir, au coin de lâtre,
Les récits d'exploits belliqueux,
Que me répète le vieux père,
Au souvenir de ses aïeux,
Mais surtout je vous trouve belles
Montagnes, lorsque, avec fierté
Sur vos cimes immortelles,
Je vois planer la Liberté!

L'inspiration du chœur « *A ma Patrie* », de Louis de Courten, que chanteront les Sociétés concourant en II^{me} division n'est pas moins élevée.

J'ai l'âme toujours attendrie
Et j'ai des larmes dans les yeux,
Lorsque je songe à ma patrie,
A la terre de nos aïeux.

Elle est si belle étant pétrie
Avec le sang des anciens preux,
Avec l'amour d'où vient la vie
Et l'idéal qui vient des cieux.

Pays du rêve et du mystère,
Que la nature a fiancé
A la légende du passé,
Dans la montagne, chez ma mère
Qui m'a bercé pour m'endormir,
Là je veux vivre et là mourir!

Les chaussures

Un arrêté du Conseil fédéral, pris en vertu de l'article 3 de l'arrêté relatif aux chaussures militaires, détermine ainsi les conditions dans lesquelles peuvent être obtenues des chaussures à prix réduit:

« Les hommes de toutes armes, à l'exception des troupes de montagne ou de forteresse et de la cavalerie, ayant accompli 85 jours de marche moyennant la somme de 22 fr.; ceux des troupes de montagne et de forte-

resse, après 85 jours de service également, une paire de chaussures de montagne au prix de 28 fr. ; enfin, les cavaliers, après 100 jours de service, une paire de bottes de cavalerie au prix de 38 francs.

« Cet arrêté entre immédiatement en vigueur. »

Une lettre du Vatican à l'abbé Snell

Nous avons rendu compte du dernier ouvrage de M. l'abbé Snell : *l'Acropole des âmes*. L'auteur vient de recevoir à ce sujet, une belle lettre de S. E. le cardinal Gasparri, disant en substance : « Le livre dont vous avez bien voulu faire hommage à Sa Sainteté, a été accueilli par le Saint-Père avec une bienveillance d'autant plus vive que le petit volume est en même temps un bien noble hommage rendu à la Vérité. Que de choses dans un si petit nombre de pages ! Et quelle pure lumière votre généreux travail est destiné à jeter dans les âmes droites et dans tous ceux qui trouvent la force d'offrir à la Vérité un cœur humble, ce qui est — comme vous le dites si bien — l'unique présent qu'elle agrée ! La Bénédiction paternelle que j'ai le plaisir de vous transmettre de la part du Saint-Père, va être pour vous, je n'en doute pas, un puissant encouragement à rendre à l'Eglise un grand nombre de services de ce genre. »

Ajoutons que le cardinal Mercier, le cardinal Cabrières, Mgr Baudrilart et d'autres personnalités ont porté un jugement très flatteur sur *l'Acropole des âmes*. L'ouvrage est en vente chez M. Jacquemoud, libraire, Corratierie, 20, Genève. Prix : 2 fr. 50.

Que se prépare-t-il ?

Le *Messageo Ticinese* annonce qu'il circule parmi les membres de la Fédération suisse des employés des douanes un bulletin jaune de la teneur suivante : « Quitteriez-vous le travail si la grève était déclarée par le personnel fédéral, au cas où celui-ci n'obtiendrait pas satisfaction quant aux gratifications de renchérissement ? Réponse : oui ou non. » Ce bulletin doit être réexpédié au comité de section au plus tard le 15 avril.

Service de Frontière

On reçoit encore quelques inscriptions d'officiers et de soldats pour le service de garde à la frontière. Les postulants, qui doivent faire partie d'une arme portant le fusil sont invités à s'adresser à leur chef de compagnie, en joignant leur livret de service.

Enseignement féminin. — (Cours de formation pour maîtresses spéciales des ouvrages manuels et de l'économie domestique (écoles primaires).

Le Département de l'Instruction publique porte à la connaissance des administrations communales et des personnes intéressées qu'en application de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la matière, il est exigé des maîtresses des travaux manuels et de l'enseignement ménager dans les écoles mixtes dirigées par des instituteurs, un *certificat d'aptitude* pour le dit enseignement.

En exécution de cette mesure, le Département organise de nouveau, cette année, un cours de formation de six semaines qui s'ouvrira le 17 mai prochain à Sion (bâtiment de l'Ecole normale).

Sont invitées à le suivre, les élèves de première année du dernier cours qui aspirent au *certificat d'aptitude* après la clôture de celui-ci.

Les inscriptions pour l'admission aux cours de 1^{re} et de 2^{me} année devront parvenir au Département *jusqu'au 1er mai au plus tard*. Pour les nouvelles postulantes, elles devront être accompagnées des pièces suivantes :

1. Extrait de naissance ;
2. Livret scolaire ;
3. Recommandation écrite de l'autorité communale.

Aussitôt après le terme d'inscription (soit entre le 1^{er} et le 5 mai) les aspirantes du cours de 1^{re} année (qui devront avoir au moins 15 ans et être émancipées de l'école primaire) seront avisées de leur admission, celle-ci étant subordonnée au nombre des places

strictement disponibles (20 au maximum y compris les participantes au cours de 1919).

Les frais de chaque cours s'élèvent à environ 100 fr. L'Etat en assume la moitié, l'autre incombe aux communes ou candidates intéressées.

Il est rappelé à cette occasion que l'art. 6 de la loi sur les traitements du 24 mai 1919 fixe à 40 fr. par mois et par cours l'indemnité des maîtresses spéciales des travaux manuels et des branches domestiques.

(Communiqué).

Chamoson. — (Corr.)

Pour se rendre à Chamoson, demain, assister à la représentation, boire un bon verre de vin, ou si vous préférez, un verre de bon vin, toutes les voies sont libres et tous les genres de locomotion admis. Mais si, de Chamoson, vous voulez vous rendre dans les mayens ? Nenni ! Il n'y a que la voie des airs qui soit praticable. Attendez donc que la clairvoyante et active administration ait organisé le service aérien. Si ce n'a pas été pour Pâques, ce sera pour la Trinité.

La voix du désert.

Bovernier. — (Corr.)

Beau succès pour la jeunesse conservatrice de Bovernier que la représentation de dimanche ! Le local était même trop exigü pour contenir la foule d'amis accourus pour vous applaudir et vous encourager. *La France qui vient*, et qui est venue enfin ! Voilà qui est bien actuel et, partant, bien intéressant. Ce drame nous transporte en Alsace et nous fait assister à une scène tragique de la Grande guerre. L'heure attendue depuis quarante-quatre ans ; l'heure des réparations et des revanches ! Sans crainte d'exagérer, on peut affirmer que l'exécution en a été bonne ; certains rôles ont été tenus avec un naturel et une aisance remarquables.

La comédie, *Un client sérieux*, a déridé tous les fronts et déclenché de francs éclats de rire.

Lagoupille ! Vraiment, on ne saurait te surpasser dans l'art de multiplier tes consommations sans bourse déliée, mais on le comprend, cela ne fait pas le compte du tenancier !

Courage, chers jeunes gens ! Donnez-nous souvent des représentations de bon aloi, comme celle de dimanche. Comme cela délasse et nous sort du terre à terre de nos occupations journalières ! Encouragés par ce premier succès, travaillez à la conquête de nouveaux lauriers. Vous faites vraiment œuvre moralisatrice, en canalisant ainsi l'ardeur de votre jeunesse vers le Beau et vers le Bien.

N.B. — Avec le bienveillant concours de la *Concordia*, la Société de l'*Echo du Catalogne*, redonnera sa représentation dans la grande salle de la Maison de Commerce de Bagnes, dimanche, 18 courant, à 1 h. de l'après-midi, et 7 h. du soir.

Prix du lait à Sion. — (Communiqué).

La nouvelle laiterie sédunoise ouvrira ses portes les premiers jours de mai. Les prix du lait ne subissent aucune modification, ils restent les suivants :

Lait indigène : pris à la laiterie, 55 ct. le litre ; porté à domicile, 60 ct. le lit.

Lait importé : pris à la laiterie, 50 ct. le litre ; porté à domicile, 55 ct. le lit.

Les personnes qui désirent obtenir leur lait à domicile sont instamment priées de s'inscrire auprès de la société de laiterie à Sion, (au local de débit) d'ici au 25 avril, au plus tard.

La Société de laiterie.

Vissoye. — M. Benoît Zufferey. — (Corr.)

Le mardi 13 avril, le clergé, presque toutes les autorités civiles de la paroisse de Vissoye et une foule de parents, d'amis et de connaissances accompagnaient à sa dernière demeure un homme qui accomplit intégralement son devoir et beaucoup plus encore, dans la place qu'il avait choisie en se conformant à l'ordre providentiel. C'était Benoît Zufferey. Fils d'une famille dont le christianisme était l'âme et la vie, il éleva ses enfants dans cet esprit traditionnel. Il eut le bonheur de donner à l'Eglise son premier-né, maintenant curé de Vercorin. Il avait déjà eu un oncle prêtre, renommé pour son éloquence et ses poésies en patois d'Annaviers, mort trop jeune curé de St-Luc.

De la parenté de son père, il ne restait plus qu'un premier cousin, demeuré

orphelin de bonne heure, mais animé de la généreuse flamme de ses ancêtres. Ce jeune homme, sans grand secours humain, fit lui-même de sa propre initiative toutes ses études, devint prêtre et même docteur en théologie. Il est maintenant vicaire de Vissoye. Benoît sut l'apprécier, l'encourager de sa sympathie et lui rendit gratuitement une foule de services.

Jésus-Christ dit quelque part : « Quand vous aurez fait tout ce que vous deviez, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous devons. » Benoît Zufferey fit toujours plus que son devoir. Il remplit pendant environ 40 ans, sans la moindre rémunération, les fonctions de sacristain, étant, avant l'abandon de ses forces, de tous les offices, de toutes les bénédictions, remplaçant les chantres au besoin, ornant la maison de Dieu la veille des grands jours, à tel point que M. le Curé a pu l'appeler une fois, en badinant, un véritable rat d'église. Toutes les bonnes œuvres trouvaient en lui un coopérateur. Les dignités civiles, il les fuyait plutôt. Il accepta cependant en son temps les charges d'huissier et de conseiller. Sa mort à 80 ans a causé d'unanimes regrets. Mais Dieu l'appela pour la récompense réservée au bon et fidèle serviteur.

Le retour des hirondelles. — (Corr.)

Elles nous sont revenues les gentilles messagères du printemps que les précoces frimas d'octobre avaient trop tôt chassées !

Perchées sur les fils électriques, elles étaient nombreuses, par cette fraîche matinée d'avril, à s'entretenir de l'Orient enchanteur qu'elles venaient de quitter, des imprévus du long voyage heureusement accompli, des espoirs, enfin, que leur laissait entrevoir la saison nouvelle...

Elles jasaient... Mais, dans la campagne reverdie, du milieu des arbres en fleurs, de partout s'élevait une voix qui disait à nos si aimables et si utiles hôtes ailées : *Soyez les bienvenues !..* Vita.

Vionnaz. — (Corr.)

La Société de musique *l'Espérance* a le plaisir d'informer ses amis que sa kermesse aura lieu dimanche, 18 avril prochain.

La Lyre de Monthey, l'*Avenir* de Collombey, l'*Echo de Morgins*, de Troistorrens, et l'*Amitié* de Vouvry, prêtent généreusement leur concours pour la circonstance ; de ce fait, Vionnaz fera penser, dimanche, à un petit festival de sociétés où tous les amateurs de chant et de musique trouveront leurs réjouissances.

D'autre part, le pavillon de prix se garnit tous les jours de plus en plus, et dimanche près de 2000 lots d'une valeur totale de 5000 fr. seront attribués selon les hasards du jeu à tous les amateurs de la tombola américaine.

L'ouverture de la fête est fixée à 1 heure.

En cas de mauvais temps, elle sera renvoyée au dimanche suivant.

Le Comité de l'*Espérance*.

Chamoson. — Un beau succès. — (Corr.)

Ce fut celui qu'obtinrent dimanche, les jeunes acteurs qui nous donnèrent : « L'heure de DIEU » et le « Philantrope malheureux ».

Le grand drame d'Emile Marsac contient des scènes d'une réelle beauté qui, excellemment rendues comme elles l'ont été dimanche, font sur l'auditoire une profonde impression.

Que dire du « Philantrope malheureux » ? Qu'il ne fut qu'un long écart de rire. Nous félicitons de tout cœur les jeunes et courageux acteurs et pensons bien qu'il y aura de nouveau salle comble dimanche 18, pour les applaudir comme ils le méritent.

Un spectateur.

Monthey. — Conférence sur la Société des Nations. — (Corr.)

L'heure décisive, où le peuple suisse devra se prononcer sur son adhésion à la Société des Nations approche. Et, cependant, combien de citoyens encore ne se sont pas donné la peine de se former un jugement sur cette question vitale pour notre pays.

Aussi, sommes-nous heureux d'annoncer qu'une conférence aura lieu à Monthey sur ce sujet, lundi 19 avril, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du Cinéma Mignon.

M. Maurice Trottet, qui s'est livré à une étude approfondie de cette question exposera au public montheyan les raisons impérieuses qui exigent l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

La conférence de M. Trottet, publique et gratuite, à laquelle tous sont chaleureusement invités, est organisée par le groupe montheyan de la Nouvelle Société Helvétique.

Avis.

Le *Nouvelliste* de ce jour contient six pages.

Concert Kellert.

« Contrairement aux faux bruits qui courent, le concert Kellert aura lieu très certainement le dimanche-soir, 18 avril, au Casino de Sion, et il reste encore des billets à la location. »

St-Maurice.

Nous rappelons le concert de ce soir, offert par l'*Agamoise* à ses membres passifs. Il aura lieu à l'Hôtel des Alpes à 8 h. 1/2. C'est l'occasion de témoigner notre reconnaissance et notre bienveillance à notre sympathique société de musique.

Le Vio-Cinéma de St-Maurice

Nouveau film sensationnel : le Comte de Monte-Christo. Nulle part, Alexandre Dumas n'a déployé plus de richesse et d'imagination que dans cette œuvre. Sur l'écran, cette richesse et cette imagination offrent des péripéties émouvantes. Les deux premiers épisodes de ce film seront donnés les lundi et mardi 19 et 20 courant, à 8 h. du soir.

Bureau de la place de Sterne demande un second employé ou une secrétaire

pouvant prendre un engagement ferme. Situation stable. Adresser les offres par écrit au bureau du journal qui renseignera sous P. S.

Perdu

chatte tricolore. La rapporter contre récompense au Foyer du Soldat, St-Maurice.

Horlogerie - Bijouterie ORFÈVRE - OPTIQUE MACHINES A COUDRE HENRI MORET Martigny-Ville



Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles, ALLIANCES OR, gravure gratuite. Services de table argenterie. LUNETTES et PINCE-NEZ. Jumelles à prismes et autres - Longueues Réparations promptes et soignées.

IMPORTANT :: Vente aux enchères

Les héritiers de feu Jean-Jos. MONNAY, à Vérossaz, vendront, par voie d'enchères publiques, le dimanche 25 avril 1920, au café Woffray, à Vérossaz, dès 2 heures après-midi, 1 vache, 1 veau de trois mois, 2 chèvres, 4 moutons ; environ 4 stères de bois de sapin, 1000 kilogs de foin, 50 à 60 mesures de pommes de terre. Les héritiers.

VENTE DE BOIS

La Bourgeoisie de St-Maurice, met en vente par voie de soumission, environ 45 m3 de jolies billes de sapin déposées à la Rasse, sur Evionnaz.

Adresser les offres sous pli cacheté portant la mention : « Bois de la Rasse », au Président de la Bourgeoisie, à St-Maurice, jusqu'au 27 courant. L'ADMINISTRATION.

A l'occasion de la Foire

Grand choix de rasoirs, lames. — Gillettes, rasoirs du stilet, tondeuses. — Savonnets en tous genres, parfum extra. Rasoirs depuis 3, 5, 7 et 9 francs. Aiguillage de tondeuses et rasoirs. Prix modérés. Se recommande : L. Riedweg, coiffeur, Martigny-Ville. — Magasin coiffeur, le meilleur marché de la ville.

Mesdames, Profitez !

Grande Vente de Machines à coudre

à pied et à main, qualité d'avant guerre, garantie 5 ans. — Prix très avantageux.

Eug. Chablais, Cycles et Machines à coudre AIGLE Près de la Place du Marche

Dimanche 18 avril,

Bal aux Ilettes

Vente aux enchères

Le soussigné vendra par voie d'enchères publiques, au Café de la Forclaz, à Martigny-Croix, le dimanche 18 avril 1920, à 2 heures de l'après-midi, ses propriétés situées sur Martigny-Combe et Martigny-Bourg.

Saudan Alphonse, charbon, Granges-Lens.

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de leur hernie ou qui ne peuvent supporter leurs bandages devraient porter les bandages élastiques du Docteur BARRERE, 3, Boulevard du Palais, Paris.

Les derniers perfectionnements apportés aux bandages BARRERE en ont augmenté la force et la durée, et ils assurent la contention des hernies les plus anciennes et les plus volumineuses.

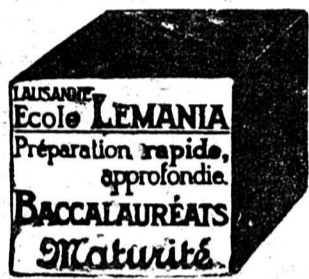
Le représentant du bandage Barrère, M. Demareux, bandagiste-spécialiste, 10 place de la Fusterie, à Genève, viendra les essayer gratuitement à :

Sion, Pharmacie Dardelay, le jeudi 22 avril ;

St-Maurice, Hôtel du Simplon, le vendredi 23 avril.

Dans leur propre intérêt, les hernieux sont invités à profiter de son passage pour se rendre compte des avantages du BANDAGE BARRERE.

Ceintures ventrières, Bas à varices, Appareils orthopédiques, Membres artificiels.



L'albumine employée comme nourriture doit, dans l'estomac, être soluble. Le Cacao Tobler — en paquets plombés — contient 20 % d'albumine soluble ainsi que 22 à 28 % de beurre de cacao, s'assimilant au 95 % au corps humain.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Garçon de cuisine est demandé

pour immédiatement. Adres. offres au Chef de cuisine de Val-Mont s. Territet.

Bon Hôtel cherche femme de chambre

active et propre et jeune portier (comme ça) Offres à l'Hôtel des Alpes, Bex. (Vaud.)

On demande pour de suite jeune fille

travailleuse et honnête comme fille d'office

et AIDE FEMME DE CHAMBRE S'adr. à Mlle de Crousaz, La Colline s. Territet.

La personne

qui détient une grosse hache à fendre le bois, de Lonfat, boulangier, est priée de la rendre. Lonfat-Delaloye, Martigny.

Occasion

A vendre de suite Machine à écrire Underwood. — Jean Probst, Gd'Rue. St-Maurice.

Saison d'été 1920

On demande pour la saison d'été 1920, hôtel de montagne, un portier, une laveuse et un garçon et une fille de cuisine. S'adr. au bureau du Journal qui renseignera.

Jumelles Longuevue

des principales marques Zeiss - Goerz - Leitz etc. de fr. 20 à 300.

Henri MORET, horlogerie MARTIGNY

A VENDRE

pour cause de santé, dans le centre d'une principale localité du Bas-Valais, une maison de campagne avec grange, écurie, remise. Jardin de 1.555 m., bien arborisé: abricotiers et fruits de 1re qualité, d'un grand rapport. Eau à la maison, bonne situation. Le tout, indépendant et clôturé. On vendrait aussi 17.000 m. de bon terrain, prés et champs en grande partie d'une pièce. Facilité pour la vente du lait toute l'année à un bon prix.
S'adresser au Journal sous J. C.

Foire de Martigny-Bourg

Lundi 19 avril 1920

Grand choix de Fromages

de toute qualité

POMMES de TERRE

pour semence et de table

Jambons fumés

Prix défiant toute concurrence

J. Baillifard, Ngt. Martigny-Bg

La Banque Tissières à Martigny

reçoit des dépôts d'argent à

5 0 0
5 1 4 0 0
5 1 2 0 0

Suivant termes

Prêts hypothécaires. — Avances sur titres
— Comptes-courants commerciaux —
Emission de Chèques sur tous pays.
Encaissement de coupons - Gérance de titres
— Change. —

Toutes opérations de Banque.

Installations

Sanitaires

Chambres de Bain

Toilettes W.-C.

Devis sur demande.

MM. J. & L. Métral
Martigny-Ville.

La Banque Troillet Martigny

reçoit des dépôts d'argent à :

5 0 0
5 1 4 0 0
5 1 2 0 0

Suivant termes

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Compte de chèques postaux No 11c 143.
Téléphone 139

FOIN REGAIN PAILLE

(du pays)

prix avantageux, bonne qualité. — A vendre 2 à 3 wagons, Domaine des Iles, Martigny, Chs PETER.

Offres et demandes de places

On demande une Sommelière

pour Café-Restaurant de passage. S'adres. au Nouvelliste sous B. A.

On demande un Ouvrier tailleur

S'adr. à Mce Mottet, tailleur, Evionnaz.

La Verrerie de Montthey demande deux jeunes commis et un apprenti de bureau. Entrée de suite. Faire offre avec certificats et prétentions de salaire.

On demande une Sommelière

au courant du service. S'adres. au Nouvelliste sous B. A.

On demande une jeune fille

pour le ménage. Pas de cuisine, pas d'enfants. S'adres. au Nouvelliste sous B. A.

On demande une jeune fille

de toute confiance sachant traire et aider au ménage. Gage à convenir. S'adresser au bureau du Journal sous C. S.

A VENDRE

2000 kilogs de foin et bonne génisse prête fin avril. S'adr. chez SAILLEN François, St-Maurice.

La Moutonnerie d'Aigle et de Leysin demande

un bon moutonnier

pour toute la saison d'été. Entrée en service : seconde quinzaine d'avril. Adresser les offres au Greffe Municipal d'Aigle, de suite.

Aigle, le 13 avril 1920, Greffe Municipal.

Regain de coteau

1re qual. à vendre 1500 kg. La Valaisia, Saxon.

Moutonnerie des G^{des} Iles

La place de moutonnier est au concours ; faire les offres au sous-signé jusqu'au 20 ct. Bex, le 14 avril 1920, INSPECTEUR DES TRAVAUX.

CAFÉ

J'offre directement aux consommateurs, café vert garanti, de qualité supérieure à 3.30 le kg. ; grillé 4.30, et sacs de 2 1/2, 5, 10 et 15 kg. contre rembour. Jean Lepori, imp. de café Massa gno, près Lugano, (Tessin.)

A remettre

Entreprise de charpente et Menuiserie mécanique dans ville industrielle et agricole. — Entreprise prospère et de bon rapport. Ecrire sous P 23047 L Publicitas S. A., Lausanne.

A VENDRE

des topinambours, quelques toises de foin 1 petit collier pour vache et quelques Bonbonnes propres d'environ 50 lit., à 6 fr. pièce. Chez Rouille, Nég. Collonges, Valais.

Pour la foire du 19 avril à Martigny-Bourg

Grand choix de

Chaussures fines et ordinaires

Souliers de travail empeigne, pour hommes et femmes

Rabais sur toutes chaussures fortes

Magasins de Chaussures

U. Giroud-Vernay, Martigny-Bourg (En face de l'horloge).

Rétablissement des Foires au bétail

Par suite du renvoi de la foire du 5 avril, il y aura Grande foire au bétail à Martigny-Bourg le lundi 19 avril.

Beau choix en Confections

pour Dames & Messieurs

* TISSUS EN TOUS GENRES *
Une visite dans nos Magasins vous en dira plus long que n'importe quelle réclame.

Grands Magasins DUCREY Martigny

Dimanche 18 Avril à 1 heure.

Kermesse à Vionnaz

donnée par la Société de Musique « l'Espérance »
Fête Champêtre — Match aux quilles avec 1er prix de 50 francs.

FOIRE de Martigny-Bourg

Lundi 19 Avril

Chaussures de travail et Chaussures fines

SOCQUES, PANTOUFLES
Prix modérés Réparation soignée

MAGASIN CHAPPOT-BESSARD
MARTIGNY-BOURG

Banque Coopérative Suisse Martigny - Sierre

délivre des

PARTS SOCIALES

Dernier dividende 5 1/2 0/0

OBLIGATIONS

5 0/0
5 1/4 0/0
5 1/2 0/0
suivant terme

Capital de garantie et réserve

Fr. 4.250.000.--

- A VENDRE -

à Martigny-Bourg, maison de construction récente, comprenant 6 appartements de 4 pièces chacun avec cave et galetas, eau, gaz, électricité, buanderie et jardin de 85 m2
Pour tous autres renseignements, s'adresser à L'Etude Denys Morand, avocat et notaire à Martigny-Bourg

Saindoux pur lard

le kg. fr. 4.30

Chocolat ménage, poudre et tablette la livre 2.--

Café rôti extra, la livre 2.30

Confiture ménage le kg. 1.70

Savon Marseille 72 0/0

morceau de 300 gr. 1.--

Epicerie Es-Borrat

Monthey

A l'occasion de la Foire de Martigny, Lundi 19 avril

Vente fantastique d'un jour

pendant lequel les occasions suivantes seront offertes à tout acheteur

GRATUIT

En outre, chaque client faisant un achat d'un minimum de 10 fr. recevra une prime gratuite contenant : soit un morceau de savon de ménage, soit un panier à provisions, soit une belle tasse en porcelaine, avec deux sous-tasses assorties.

Les personnes devant faire leurs achats sauront venir ce jour-là et profiter de nos prix presque incroyables.

Cette vente aura lieu de 8 h. du matin à 7 h. du soir.

Nous faisons bénéficier nos clients de nos achats énormes pour nos six succursales, et nous les faisons bénéficier également des grandes différences de change qui nous donnent la marchandise étrangère à très bas prix.

Seulement lundi Tous, venez vous rendre compte

TISSUS	CONFECTION pour DAMES
Flanelle couleur, toutes teintes, le m. 1.45	Blouses courantes, toutes formes 6.50
Essuie-mains 1.25	Jupons couleurs 6.50
Toile blanche 1.55	Jupes en gabardine coton 12.85
Rideaux couleur 0.95	Jupes en lainage gris et brun 17.50
Rideaux blancs 1.25	Jupes en serge noire et marine 24.50
Tennis pour blouses 2.45	Jaquettes de laine tricotée 29.50
Cachemire, dessins nouveaux 2.95	Jaquettes avec col et ceinture 38.50
Lainages, teintes foncées, pour blouses 3.95	Costumes en drap, très jolies façons 55.--
Mousselines de laine, à fleurs et unies (nouveaux choix superbes) 4.95	Costumes en drap de qualité supérieure, teintes modernes 85.--
Tissu laine pour costumes et robes, largeur 100 cm., le mètre 5.95	Manteaux en gabardine, formes mode 42.50
Cheviottes marines et noires, en 110 cm., le m. 6.85	SOUS-VETEMENTS pour DAMES
Tissus brochés noirs, belle qualité 9.85	Camisoles à manches, bonne qualité 2.95
Serges, belles qualités, 120 cm. 12.50	Corsets (1re marque anglaise) une bonne qualité depuis 6.90
Serges, toutes teintes en 130 et 140 cm., qualité superbe 18.50	Chemises en flanelle couleur 5.85
Drap noir, pure laine, largeur 140 cm., qualité de toute beauté, robes, costumes, etc., le m. 19.50	Pantalons en flanelle couleur, 1re qual. 4.85
Pantoufles en drap doublé, semelles cuir, No 37 à 42 2.95	Bas fins, la paire 1.50
SAVONS de ménage Marseille 72 % d'huile, 350 gr. le morceau 0.95	Bas à grosses côtes, coton 1re qualité, la paire 2.95
CABAS japonais, la pièce 0.75	Bas laine, la paire 4.95
10 boîtes d'allumettes pr. 0.40	Boléros sans manches depuis 6.35
1 douz. pinces à linge, ressort 0.40	Echarpes depuis 3.85
	Châles noirs en laine des Pyrénées, à tous prix.
	Gants noirs à 1.95
	Mouchoirs couleur 0.55
	Couvertures mi-laine
	2 séries réclame à 5.85 et 9.85
	Couvertures laine
	35.--, 45.-- et 55.--
	Chemises en flanelle couleur 5.85
	Caleçons, camisoles, chaudement mottés, la paire 4.85
	Chaussettes chaudes, la paire 1.65
	Bretelles depuis 1.75
	Bandes molletières, toutes les grandeurs
	Casquettes chaudes 3.95
	Chapeaux de feutre, tous les Nros, dep. 6.85
	Sacs de montagne,
	Cannes de montagne, parapluies.
	DRAP LAINE
	pour costumes d'hommes
	Drap belle qualité, en noir, gris et marine, largeur 140 cm. 14.50
	Drap 1re qual., larg. 140 cm., le m. 18.50
	Drap fin, toutes teintes, 1re qual. le m. 23.50
	Mercerie
	Le réassortiment est fait vous trouverez tout
	Vu le succès énorme de, notre Grande Vente réclame à 95 et 1.45, nous continuerons la Vente jusqu'à épuisement des nouvelles séries qui viennent de nous rentrer.

Jamais NOTRE ASSORTIMENT n'a été aussi grand

Chaque série comprend toutes les teintes. Chacun peut s'habiller selon ses moyens.

L'occasion est unique

CONFECTION pour HOMMES

300 complets pr hommes et jeunes gens sont vendus à prix unique.
Une série en mi-laine, le complet 65.--
Une série en drap, belle qual., le compl. 95.--
Une série en drap, 1re qualité 125.--
Complets fantaisie à martingale, poches plaquées, le complet 135.--
Les complets salopettes sont vendus 16.50
Les pantalons de travail en croisé gris, très fort 12.50
Les pantalons en drap, depuis 19.50
Les pantalons de futaine, en gris et brun, 1re qualité, le pantalon 29.50
Les pantalons de sport, en drap et futaine, 1re qualité, depuis 29.50
Manteaux imperméables, 1re qualité 65.--
Pèlerines en floteur, pure laine 55.--

Invitation cordiale à tous

Ville de Paris, Marigny

Succursales en Valais : SIERRE et MONTHEY.

Les mieux assortis et les meilleur marché du canton.